



Parents-Secours dans votre école

Dossier pédagogique Parents-Secours

Parents-Secours, programme de l'Asbl Assistance à l'Enfance, organise sa semaine de sensibilisation du 5 au 9 février 2024.

C'est dans ce contexte que nous sollicitons la participation des écoles primaires de la ville Liège afin de rappeler aux enfants l'existence des **parents-secours** et les **bons réflexes** à adopter lorsqu'ils sont confrontés à différentes situations de stress et de dangers de la vie quotidienne.

En quoi cela consiste ?

Nous fournissons le matériel d'animation comprenant différents supports.

Les instituteurs-rices ou professeurs de philosophie & citoyenneté diffusent cette information durant la semaine de sensibilisation (suivant possibilités).

Une petite pause importante pour rappeler aux élèves les bons réflexes de protection.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Parents -Secours est un programme de prévention générale, d'aide, ainsi que d'hébergement temporaire pour tous les enfants de 0 à 12 ans se trouvant dans une situation d'insécurité, de conflit familial.

Les parents-secours sont des adultes (+ de 21 ans) qui ont été soumis à des enquêtes de moralité strictes (auprès du service social de Parents -Secours, du Parquet de la Famille et des agents de quartier des services de police locaux) et qui vivent dans une maison unifamiliale ou au rez-de-chaussée d'un immeuble. Ces familles de confiance acceptent d'ouvrir leur porte à un enfant se retrouvant seul dans une situation délicate (perdu, harcelé, suivi, blessé, ...). Certaines de ces familles peuvent accueillir bénévolement pour une courte période (max 5 jours), avec ou sans mandat, un enfant (0-12 ans) vivant une crise familiale ou dont les parents ne savent pas s'occuper temporairement.

Il y a plus de 500 familles parents-secours en Province de Liège. 200 d'entre elles acceptent d'héberger un enfant en urgence.

On reconnaît un parents-secours grâce à une pancarte rouge et blanche représentant un enfant tenant la main d'un adulte. Cette pancarte est affichée à la fenêtre de sa maison afin que les enfants puissent la voir de la rue. C'est un symbole d'aide universel.

Nos objectifs généraux sont :

- accroître les bons réflexes d'autoprotection des enfants et les informer de l'existence et du rôle des parents-secours ;
- susciter une cohésion sociale grâce aux refuges parents-secours et l'information à la population ;
- développer une solidarité interfamiliale grâce à un hébergement d'urgence, court terme, en famille, avec ou sans mandat, d'enfants.

Ils s'articulent autour de 4 axes :

- Une information de prévention générale auprès des enfants du primaire via du matériel pédagogique mis à disposition des établissements scolaires.
- Un réseau de parents-secours.
- Des familles qui hébergent (les parents-secours hébergeurs).
- Une permanence téléphonique.

Plus de précision sur le mouvement dans la partie « Plus d'information sur Parents-Secours »

POURQUOI UNE ANIMATION DANS LES ÉCOLES

Il est évident que les parents-secours ne seront utiles que si les enfants en connaissent l'existence et savent les reconnaître. De plus, comme il n'y a pas de parents-secours partout, il est indispensable d'envisager et de trouver d'autres alternatives avec eux.

Le matériel pédagogique a été réalisé et pensé pour que les enfants, selon leur âge, apprennent en peu de temps quelques trucs et astuces, et acquièrent un comportement d'autoprotection lorsqu'ils se retrouvent seuls face à une situation difficile (perdu, seul, blessé, ...). Aussi, nous essayons de susciter la **confiance** plutôt que la peur, en utilisant un langage que les enfants peuvent comprendre. Et cela, grâce au concours précieux des enseignants. Les professionnels du milieu scolaire sont, en effet, les mieux placés pour relayer notre message aux enfants qu'ils côtoient quotidiennement.

Objectifs des animations

LES ÉLÈVES

- Reconnaître les pancartes « Parents-Secours » et utiliser le mouvement à bon escient.
- Apprendre à éviter les situations à risque qu'ils peuvent rencontrer selon leur âge.
- Développer les réflexes face à une situation embarrassante, les capacités à choisir en les informant des différentes ressources existantes.
- Augmenter la confiance qu'ils peuvent avoir en eux.
- Dédramatiser un maximum les situations stressantes.

LES PARENTS

Via la distribution d'un petit dépliant informatif et d'un feuillet reprenant de bons conseils pour la sécurité de leurs enfants :

- Prendre connaissance du mouvement Parents-Secours.
- Poursuivre une réflexion sur le sujet dans le cadre familial.
- Adhérer au mouvement en devenant parents-secours.

L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

L'établissement scolaire pourra s'intégrer sans trop de charge à un programme de prévention générale assez rapide, ludique, non stressant pour l'enfant et résumant différents thèmes. Ceux-ci pourront être abordés plus en profondeur selon les réactions et difficultés rencontrées/situations vécues par leurs élèves qu'ils connaissent bien.

MATÉRIEL PARENTS-SECOURS

Nos 35 années d'expérience nous ont appris que pour être **efficace**, un programme de prévention doit :

- mettre l'accent sur les points **positifs** plutôt que sur les points négatifs ;
- montrer aux enfants leurs points forts ;
- augmenter leur estime personnelle.

À l'attention des classes de 1^{ère} et 2^{ème} primaire

À la suite d'évaluations, **le matériel actuel mis à disposition des enseignants correspond surtout aux élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, et 6^{ème} primaire**. Nous sommes donc actuellement entrain de concevoir du contenu plus adéquat à destination des classes de 1^{ère}, 2^{ème} primaire (voire 3^{ème} maternelle).

Suivant l'appréciation des enseignants, l'animation pourra ou non se faire dans ces dernières classes (ou en partie).

Nous invitons donc l'institutrice ou l'instituteur à bien visionner les capsules et lire le petit livret au préalable (termes utilisés, pauses nécessaires, thèmes à aborder ou pas, ...).

Matériel

- 2 capsules vidéo (clé USB ou Youtube) expliquant aux enfants le concept de Parents-Secours et les bons réflexes de sécurité (« Parents-Secours : les bons réflexes » et « Parents-Secours : Questions/Réponses »)
- Un livret de questions à choix multiples à compléter en classe et à conserver par l'enfant.
- Une affiche à laisser dans la classe afin de se souvenir de cette information reçue.
- Une affiche Parents-Secours à apposer dans l'établissement afin d'informer les parents et l'équipe pédagogique.
- Un dépliant Parents -Secours, accompagné d'un feuillet de conseils de sécurité, à mettre dans la mallette des enfants, à destination des parents (sensibilisation, recrutement de nouveaux parents-secours).
- Un dossier pédagogique expliquant notre action, donnant conseils, pistes, idées de jeux et proposant en annexes des exercices à photocopier, à destination des enseignants.
- Un document d'évaluation à remplir par l'enseignant après l'animation.

Certains documents seront **également accessibles en ligne** sur le site www.parents-secours.be (onglet « Missions » -> « Animations »).

À avoir à disposition au sein de la classe/du local

Ecran pouvant diffuser une source USB ou relier à internet (Youtube).

Durée de l'animation : plus ou moins 1H (capsule vidéo de 5 à 10 minutes chacune, questions et réactions des élèves, livret à compléter, distribution des documents pour les parents, ...)

SUPPORT VIDÉOS : « LES BONS RÉFLEXES » ET « QUESTIONS/RÉPONSES »

L'objectif est d'expliquer l'existence et le rôle des parents-secours, mais également d'évaluer avec eux s'ils connaissent les bons réflexes à adopter face à différentes situations à risque.

Le support, ici, est composé de 2 vidéos présentées par Loris, sur un ton humoristique, dans le style des vidéos « Youtube » assez populaires auprès des jeunes. Il est utile de bien les visionner avant présentation aux élèves. Pour qu'ils puissent participer, des pauses seront nécessaires afin de récolter les avis ou réponses de la classe (lorsque le personnage principale pose une question, par exemple). Cela restant, bien entendu, à l'appréciation de l'enseignant. Le but étant de les amener eux-mêmes, quand cela est possible, vers la solution, le bon réflexe.

En préambule

Tout en leur expliquant que vous allez voir ensemble comment réagir face à des situations inhabituelles, de dangers, de risques quand ils sont seuls, vous pourriez également introduire cette vidéo en abordant avec eux le concept de radar. « Mets ton radar en marche ». Un radar est un appareil qui détecte et signale certaines choses (des obstacles, par exemple) et qu'on utilise pour se prémunir des risques. Cela pour expliquer à l'enfant de suivre son instinct, sa petite voix intérieure qui sera justement bien entraînée par les bons réflexes qu'on leur propose ici, et réfléchir avant de faire quelque chose.

EXPLICATION DE PARENTS-SECOURS ET COMMENT LES RECONNAITRE (PANCARTE).

Il est intéressant de demander si les enfants en ont déjà vu. Malheureusement, il n'y en a pas partout, d'où l'importance aussi d'en parler à un maximum de monde autour de nous dans le but de recruter plus de parents-secours.

La pancarte Parents-Secours est un symbole d'aide, un point de repère pour les enfants, identique quel que soit l'endroit dans la région liégeoise. La maison du parents-secours est un refuge momentané, un relais de confiance. Installé au milieu de la population, il est bien placé pour apporter une aide immédiate à l'enfant. Que celui-ci soit perdu, blessé, malade, effrayé par un animal ou suivi par un inconnu, le parent-secours est là pour le rassurer et prévenir ses parents (selon la situation) ou notre association.

Questions fréquentes

Une personne ayant de mauvaises intentions ne peut-elle pas se faire passer pour un parent-secours ?

Mise à part le fait qu'elle serait soumise à différentes enquêtes de moralité, elle ne passerait pas par un circuit officiel et connu qui met bien en avant que les enquêtes et suivis sont poussés.

Quelle attitude adopte le parent-secours quand un enfant sonne à la porte ?

- ✓ L'accueillir, le rassurer.
- ✓ Écouter l'enfant et lui faire confiance.

- ✓ Appeler le service Parents-Secours et un parent, selon la situation.
- ✓ Suivre les instructions de l'asbl pour régler le problème de l'enfant.

Que faire si on est embêté par des enfants plus grands ?

Ce qui peut se présenter à ou autour de l'école, quand on joue dehors, dans son quartier, à la plaine de jeux, lors d'activités diverses. Comme expliqué dans la vidéo, les enfants ont plusieurs recours. Mais ils ne doivent pas hésiter à faire du bruit, à appeler à l'aide, à oser dire non (Thèmes qui pourraient être développés en parallèle : « Racket, Harcèlement, Oser dire NON » - voir rubrique « Pour aller plus loin »).

Il faut que les enfants comprennent qu'il ne faut pas être gêné de raconter (« racuspoter ») surtout si les plus grands menacent de représailles. Il faut faire quelque chose car cela risquerait de se reproduire si on n'avertit personne de leurs agissements.

Que faire quand on perd papa ou maman ?

Cela peut arriver dans un grand magasin, à la foire ou autre manifestation se déroulant au sein d'un grand espace avec beaucoup de monde. Il est donc très utile que les parents prévoient des bracelets avec leurs coordonnées lors de ces activités.

Ce conseil est également renseigné dans le petit feuillet à destination des parents.

Quand on se perd, on a souvent peur, on pleure et on ne sait plus parler. Mais l'enfant doit savoir que papa et maman ne partiront jamais sans lui, qu'il faut un maximum rester sur place car les personnes responsables vont retourner là où ils ont perdu l'enfant - « On se retrouve là où on se perd ».

L'INCONNU

Il ne faut jamais le suivre ou écouter un maximum sa rencontre avec lui. Et ce, même s'il nous appâte avec de belles promesses. On n'est pas ridicule de se méfier ou d'avoir peur.

Un inconnu est quelqu'un qu'on ne connaît pas, même si on l'a déjà vu.

Mais qu'est-ce qu'un inconnu ? De quel inconnu doit-on se méfier ?

Il serait intéressant de faire participer les enfants en leur demandant quelles sont ces circonstances, s'ils en ont déjà rencontrés, etc...

Même si on apprend aux enfants à obéir aux adultes et à rendre service, il faut aussi leur enseigner que les grandes personnes en difficulté ne cherchent pas assistance auprès des enfants. C'est suspect. Les enfants doivent aussi savoir qu'un adulte n'a aucune raison de donner un cadeau à un enfant qu'il ne connaît pas. Et certainement pas en l'absence de ses parents.

La tentation, comme présentée dans la vidéo, est suspecte également : les animaux, monter dans une belle voiture (pour essayer), le shooting photo "parce que tu es vraiment jolie", l'audition "parce que tu as une très belle voix"...

Ils risquent d'oublier de se conformer aux consignes qu'on leur a enseignées. Même chose par rapport à la menace : l'enfant est paralysé de peur et ne parvient pas à réagir.

Là où la prudence s'efface le plus vite, c'est dès qu'on annonce aux enfants une nouvelle grave concernant leur famille : "Tes parents ont eu un accident, ils m'ont dit de venir te chercher, je t'emmène pour les voir." Il est important d'expliquer à un enfant que, même en cas d'accident ou de catastrophe, il doit rester avec quelqu'un qu'il connaît pour s'occuper de lui.

Et, non, il n'est pas toujours impoli de dire non à un adulte

À quels inconnus peut-on malgré tout demander de l'aide ?

Parfois, il faut bien s'adresser à des personnes inconnues mais il faut d'abord avoir épuisé toutes les autres solutions. Ici, on parle d'inconnus dont on peut avoir tout de même confiance en générale :

- ➔ Parents-secours
- ➔ Personnes en uniforme
- ➔ Personnes travaillant dans les commerces/lieu de manifestation, ... (vendeurs, agent de surveillance, steward...)
- ➔ Parents en présence de leurs enfants

Un bon truc :

- quand c'est la personne, l'inconnu, qui s'adresse à l'enfant quel qu'il soit -> méfiance.
- quand l'initiative vient de l'enfant pour lui porter assistance, la démarche est différente.

Questions fréquentes

Qu'est-ce qu'un inconnu peut me faire de méchant ?

-> ici, au risque d'éveiller des angoisses, il sera important de bien préparer votre réponse au cas où celle-ci se poserait.

Piste de réponses : il ou elle peut te faire du mal, te prendre avec lui et ne pas te ramener chez tes parents - te séparer de papa et maman - te frapper - te considérer comme son amoureux -> ce qui est interdit entre adultes et enfants !

Pourquoi certaines personnes sont très méchantes, veulent faire du mal aux enfants ?

On ne sait pas toujours expliquer pourquoi quelqu'un est très méchant. Parfois, cela peut être comme une maladie. Mais c'est très rare. Donc, on ne sait jamais.

Et si l'enfant (ou son copain/sa copine) est agressé, qu'un inconnu tente effectivement de lui faire du mal ou de l'emmener ?

Il faut crier, faire le plus de bruit possible, appeler à l'aide, se défaire de la personne, s'éloigner en courant (prévenir au plus vite quelqu'un quand il est arrivé quelque chose au copain/à la copine).

LE MOT DE PASSE

Si un « inconnu » vient rechercher l'enfant à l'école, au club de sport, ... et qu'il ne connaît pas le mot de passe établi préalablement entre les enfants et leurs parents, l'enfant sait qu'il doit se méfier.

Il peut aussi être utilisé quand l'enfant est seul et que quelqu'un frappe à la porte et dit venir de la part des parents, etc ...

La technique du mot de passe est renseignée dans le petit feuillet à destination des parents.

Idée de jeux : chacun réfléchit à un mot de passe qu'il pourrait proposer à leurs parents. Attention : il doit rester secret.

IMPORTANCE DES PERSONNES RESSOURCES

L'enfant pourrait ne pas oser raconter certains problèmes à papa et maman parce qu'il craint leurs réactions, il se sent gêné.

- il a fait quelque chose (une grosse bêtise)

- quelqu'un lui a fait quelque chose (agression)

Dans cette situation, une personne ressource pourrait lui apporter aide et conseil. Il peut s'agir d'un enseignant, un surveillant, un éducateur, le médecin, la grande sœur, mamy, ... Il n'est pas conseillé d'en parler à un copain de classe car il ne saura peut-être pas aider ou être de bon conseil. Ils doivent impérativement en parler à un adulte.

Il peut être intéressant de trouver avec les élèves qui pourrait être la personne de confiance/ le ou la confident(e) de chacun.

Pour aller plus loin : expliquer que certains mots ou gestes sont interdits, qu'ils n'ont pas à les subir de la part de qui que ce soit. Mettre en garde contre les inconnus, c'est nécessaire, mais on doit aussi apprendre aux enfants à dire non à des gens qu'ils connaissent. Il faut les aider à prendre conscience que leur corps leur appartient et que les adultes ne peuvent pas en disposer comme ils le souhaitent (Thèmes qui pourraient être développés en parallèle : Apprendre à dire NON- voir rubrique « Pour aller plus loin »).

Autre cas de figure

L'enfant rentre chez lui mais, pour x ou y raison, les parents ne sont pas encore là, la porte est fermée et il n'a pas la clef. Que faire ?

Il est alors bon de savoir si les enfants connaissent bien leurs voisins, s'ils peuvent aller les trouver. Y-a-t-il des personnes chez qui ils peuvent aller ? Des personnes de confiance dans leur voisinage ?

LES COORDONNÉES À CONNAITRE

Importance de connaître le numéro de téléphone d'au moins un des parents par cœur ainsi que le numéro des services d'urgence le 112 en cas de problème. Et pour quelles raisons.

Il pourrait être utile de prévoir une petite activité afin de trouver des petits trucs, des moyens mnémotechniques pour retenir ces informations. Également prévoir une petite note « pense-bête » en cas d'oubli (dans la mallette, le plumier, le journal de classe, ...).

Le livret « Sois futé, Flaire de danger »

On y aborde également d'autres thèmes qui peuvent être débattus en classe.

En complément du dépliant et du feuillet « Conseils aux parents », il permet un lien entre ce qui s'est dit en classe et ce qui pourra être discuté dans le cadre familial.

INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, GSM PERSONNEL

Il faut y être vigilant. Au même titre qu'en rue, il faut se méfier des gens qu'on ne connaît pas, des inconnus qui nous contactent et ne jamais donner ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone, photos, nom de l'école, etc ...), des photos de soi ou ses amis. Le mot de passe peut être utilisé au besoin. Ne pas oublier d'en parler aux parents.

QUAND ON EST SEUL À LA MAISON

La règle est simple : il ne faut jamais ouvrir la porte à un inconnu, quelqu'un qu'on ne connaît pas quand on est seul.

Le mot de passe peut être utilisé au besoin.

Questions fréquentes

Mais si la personne se dit facteur, policier. Que faire ?

Il ne faut pas ouvrir, cela pourrait être un mensonge, une ruse (comme le loup dans l'histoire du petit Poucet, qui se fait passer pour la grand-mère). Le vrai policier ou facteur comprendra la réaction de l'enfant et repassera quand ses parents seront là, ou ira chercher quelqu'un qu'il connaît (contact parents, ...).

Et si c'est un pompier ? Il pourrait aussi mentir ? Mais s'il s'agit d'une réelle urgence (sortir du bâtiment par exemple) ?

Ici intervient la petite voix intérieure/le RADAR de l'enfant (dont on parle dans ce dossier plus loin « Le mot de la fin ») : si c'est bien une urgence, on peut le repérer - bruit dans le bâtiment, dehors, plusieurs personnes se déplacent, parlent.

MOTS DE LA FIN

Vous pourriez également clôturer ces vidéos en abordant avec eux les concepts de :

- **radar.** « Mets ton radar en marche ». Un radar est un appareil qui détecte et signale certaines choses (des obstacles, par exemple) et qu'on utilise pour se prémunir des risques.
- **la petite voix intérieure.** « Que te dit ta petite voix intérieure ? » La voix qui vient de sa raison, le petit policier intérieur.

Cela pour expliquer à l'enfant de se faire confiance, de suivre son instinct qui sera justement bien entraîné par les bons réflexes qu'on leur propose ici, et de réfléchir avant de faire quelque chose. « Là, il y a quelque chose qui cloche, qui n'est pas normal ».

Parents-Secours un projet citoyen et solidaire

En 1986, l'asbl, qui travaillait déjà dans le domaine de la protection des enfants, a relevé un certain nombre de situations insatisfaisantes ou en tout cas perçues comme telles par la population :

- ➔ les enfants en difficulté dans la rue ne savent pas toujours comment réagir de façon adéquate et, bien souvent, ne détectent pas les situations potentiellement dangereuses
- ➔ une absence de cohésion sociale dans les quartiers (anonymat et individualisme) et donc de solidarité
- ➔ l'absence de lieux d'accueil pour les enfants quand leurs familles sont en crise ou en difficulté
- ➔ l'absence d'accueil d'enfants hors mandat (sans décision judiciaire), pour du court terme
- ➔ une augmentation du nombre de familles monoparentales sans structure sociale familiale autour d'elles

Elle a alors entendu parler du programme de prévention « Parents-Secours » fonctionnant au Canada depuis 1968 et au Québec depuis 1976, programme dont les objectifs répondaient aux problèmes soulevés :

- ➔ sentiment de + grande sécurité pour les enfants et leurs parents dans la rue et les endroits publics
- ➔ renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers
- ➔ développement de la solidarité interfamiliale

1) RETISSER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS D'UN MÊME QUARTIER

Recréer la solidarité pour la protection des enfants en engageant tous les membres de la collectivité



Reconnaissable par une pancarte à sa fenêtre, le parent-secours est un adulte qui accepte que sa maison soit un refuge pour un enfant en difficulté. **Relais de confiance installé au milieu de la population**, il est bien placé pour apporter une aide immédiate.

Parents-Secours Liège couvre les communes liégeoises dans un rayon de 20 Km autour du Centre.

Le mouvement repose avant tout sur la disponibilité et le dévouement (gratuit !) des « parents-secours » et sur la pancarte apposée à leur fenêtre, symbole d'aide pour les enfants se retrouvant seuls dans une situation embarrassante. Ce symbole est universel, il doit être le même partout.

Les critères de sélection des parents-secours sont au nombre de 3 :

- être âgé de plus de 21 ans ;
- satisfaire à une enquête de moralité très stricte réalisée par notre service, le Parquet de la Famille et les services de police locaux ;
- habiter une maison unifamiliale (visibilité de la pancarte et facilité d'accès).

Par le simple fait de sa présence, le parent-secours contribue à améliorer le bien-être et la solidarité entre les habitants de son quartier ; il montre à l'ensemble de la population qu'il est là, disponible, à l'écoute. Il explique à ses voisins qu'eux et leurs enfants peuvent compter sur lui.

Toujours utiles, même quand personne n'a besoin d'eux, les parents-secours sont des points de repère pour toute personne en difficulté.

Réconforter des enfants insécurisés Développer un sentiment de plus grande sécurité.



Tombé de vélo, mordu par un chien, suivi par un inconnu, importuné par des plus grands, ...un enfant se sent soudain désemparé. Une affichette « Parents-Secours » apposée à la fenêtre d'une maison lui indique qu'en ce lieu, il trouvera écoute et réconfort.

De nombreuses situations de la vie quotidienne peuvent donc amener un enfant à trouver refuge chez un parent-secours qui est là pour le rassurer et prévenir ses parents, ou, à défaut, l'association (24h/24h).

Parents et enfants ont ainsi un sentiment de plus grande sécurité car les enfants savent qu'ils auront de l'aide en frappant à la porte d'un foyer parent-secours.

Informers les enfants et leur apprendre les bons réflexes



Il est important que les enfants reconnaissent la pancarte Parents-Secours et sachent où se trouvent les maisons refuges dans leur environnement. C'est pourquoi ce programme de prévention et de protection serait incomplet sans des animations dans les écoles.

Les animations que nous proposons via du matériel ludique et pédagogique mis à disposition des établissements scolaires, sont des animations de prévention générale au cours desquelles les enseignants présentent le programme Parents-Secours comme une alternative supplémentaire. Il s'agit d'amorcer chez l'enfant une démarche d'autoprotection, de plus grande autonomie, de développer ses réflexes face à une situation inhabituelle, à développer ses capacités à choisir telle ou telle alternative en l'informant des différentes ressources existantes et de l'existence du réseau Parents-Secours.

Une série de peurs, de dangers croisent le chemin des enfants chaque jour et beaucoup d'entre eux ne savent pas chercher une aide, une réponse. Pire encore, ils se taisent et ne parlent de leur problème que dans le cadre d'animations extérieures reprenant leurs craintes.

Nous nous tournons davantage vers une prévention positive qui cherche à donner envie, à motiver, à faire des choix judicieux plutôt qu'à empêcher, interdire ou faire peur.

2) ACCUEILLIR DES ENFANTS VICTIMES D'UNE CRISE FAMILIALE

Héberger des enfants en danger



Si tous les enfants ont leur lot de petits « bobos » et de grosses larmes, certains d'entre eux vivent parfois des situations pénibles. Il est alors parfois important de pouvoir leur assurer, grâce à des parents-secours, un hébergement d'urgence et momentané pour les sortir d'un milieu hostile.

C'est ainsi qu'à la demande des autorités officielles, certains parents-secours ont accepté d'accueillir un enfant qui doit être retiré de toute urgence de son milieu familial. Il s'agit d'un accueil court terme (quelques jours, le temps de trouver une solution) et gratuit :

- La mère d'un enfant de 4 ans vient d'être mise sous mandat d'arrêt et emprisonnée à Lantin en attendant de passer en Chambre du Conseil. Un hébergement d'une semaine est demandé en attendant de permettre au CPAS de trouver une solution d'accueil à long terme pour ce petit garçon.

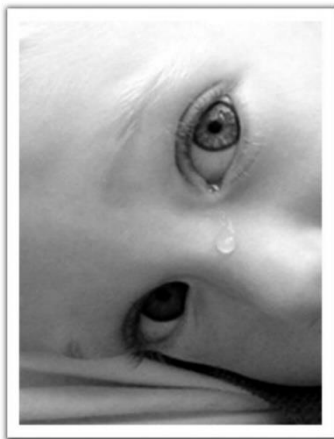
- La maman ne veut plus garder son bébé. Il avait été confié à la grand- mère qui est maintenant dépassée par la situation. La maman ne se sent toujours pas capable de récupérer l'enfant. Il n'y a aucune place en pouponnière.

Nous sommes également contactés par la police en cas de retrait urgent de l'enfant de sa famille (alcoolisme, toxicomanie, perquisitions, ...) sans que ça ne justifie nécessairement l'ouverture d'un dossier SAJ :

- Une psychologue du SAPV de Verviers nous contacte car une maman vient de faire un accident de la route. Elle recherche une solution d'hébergement d'urgence pour sa petite fille de 10 ans.
- La mère de 3 enfants de 5, 7 et 9 ans vient d'être arrêtée. Le père est déjà en prison. Un hébergement est demandé pendant 8 jours.

Aider une famille en détresse

Entraide pour des populations plus fragilisées – solidarité interfamiliale



On peut constater un retrait de la vie sociale d'une population croissante subissant des formes diverses de précarité matérielle et d'insertion sociale déficiente. En effet, la famille et les réseaux de sociabilité ont perdu de leur efficacité, provoquant un isolement social ou familial.

Par ailleurs, la plupart des services sociaux ne fonctionnent plus après 18h ou le week-end ; or, la plupart des « crises familiales » surviennent lorsque toute la famille est réunie, c'est-à-dire quand les enfants ne sont plus à l'école !

C'est ainsi que cet hébergement d'urgence, gratuit et à court terme (maximum 5 jours), mis en place, au départ, dans un but de protection des enfants, intervient aussi à titre préventif, sur demande de services sociaux et des différents

partenaires avec lesquels nous travaillons, pour des mamans devant se faire hospitaliser et n'ayant aucune structure sociale et familiale susceptible de s'occuper de leurs enfants.

En effet, l'inadaptation sociale, l'appartenance ethnique et l'augmentation des familles monoparentales entraînent un isolement de plus en plus grand de familles déjà fragilisées.

Les familles monoparentales sont aussi celles qui sont financièrement les plus exposées !

3) INFORMER LA POPULATION – RECRUTER DE NOUVEAUX PARENTS-SECOURS

Stands d'information



Nous organisons des séances d'information de la population en général sur les activités de l'association, sur notre programme de solidarité et la sécurité, (conférences, salons, foires, associations de parents...) et nous participons à des émissions radio et TV...

Nous avons également une politique d'information sociale par le biais d'une revue trimestrielle « Parents-Secours » distribuée gratuitement (environ 1.500 exemplaires).

Par ailleurs, nous devons recruter en permanence de nouveaux membres car, plus il y aura de pancartes aux fenêtres, plus la population aura un sentiment de plus grande sécurité et plus nous pourrons créer des liens entre les habitants d'un même quartier.

4) ENCADRER DES FAMILLES PARENTS-SECOURS

La plupart des crises familiales surviennent après 18h et le WE.

C'est pourquoi, une permanence **24h/24** permet de nous atteindre directement, que ce soit par des parents-secours recevant un enfant chez eux ou par des particuliers en détresse.

En effet, les parents-secours sont de simples citoyens prêts à apporter une aide immédiate à un enfant en difficulté. Ils n'ont aucune qualification professionnelle spécifique dans le domaine de l'aide à la jeunesse puisque notre mouvement repose sur la solidarité. Ils doivent donc pouvoir contacter à tout moment un professionnel de l'association.

Cette permanence nous permet, en outre, de trouver une famille d'accueil dans l'urgence, d'alerter la Police ou le Parquet en cas de maltraitance ou de crise familiale grave.

De nombreuses autorités et associations ont recours à nos services : le SAJ, les Parquets, la Police, les CPAS, des écoles de devoirs, des pouponnières et crèches, des hôpitaux, des CPMS, des services sociaux divers, l'ONE, ...

Le nombre de demandes d'hébergement pour raison d'hospitalisation ou accouchement est en croissance constante. De plus en plus de demandes de mamans seules avec enfants qui doivent accoucher ou se faire hospitaliser passent par notre service car elles n'ont aucune structure familiale ou sociale autour d'elles pour les aider.

Quel que soit le motif de la demande, nous proposons une solution adéquate; l'enfant est hébergé dans un cadre familial, avec possibilité de le maintenir scolarisé dans son école, sans devoir passer par des services sociaux proposant des placements dans des institutions officielles.

Nos familles parents-secours sont des familles bénévoles sur lesquelles une enquête de moralité a été réalisée par le Parquet.

Celles-ci ne sont pas rémunérées pour l'hébergement qu'elles acceptent. Le principe même de notre mouvement est la **solidarité**.

Une assurance R.C. complémentaire les couvre en cas de problème. (15€ par hébergement par enfant- quelle que soit la durée de l'accueil- et par famille parents- secours qui héberge, à charge du service ou de la personne aidée). Ils agissent avec l'enfant accueilli en « bon père de famille ».

Nos familles parents-secours ne sont, en aucun cas, obligées d'accepter l'hébergement qui leur est proposé. Elles acceptent selon leur possibilité du moment.

La recherche constante de famille parents-secours occupe une part non négligeable de notre travail.

N'hésitez donc pas à relayer l'info.

Nous avons toujours besoin de plus de Parents-Secours Hébergeur ou non.

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

ASSISTANCE À L'ENFANCE / PARENTS-SECOURS ASBL

Adresse : 34, rue Surllet – 4020 Liège (Outremeuse)

Téléphone : 04/341.10.99

Adresse électronique : info@parents-secours.be

Sites : www.parents-secours.be

N°Entreprise : 0428 752 371

Contacts :

Elisa LOVATO -> e.lovato@assistance-enfance.be

Marine CHARLIER -> servicesocial@assistance-enfance.be



- 1) Conseils aux parents
- 2) Chanson parents-secours avec partitions
- 3) Jeux – exercices
 - « Les 1...2...3... du chemin de l'école »
Solutions : toujours ; l'école ; avec ; parents ; Parents-Secours ; jamais ; cours ; près.
 - « Où peut-on afficher la Pancarte Parents-Secours »
Solution : le dessin de la maison. La pancarte ne peut être affichée sur la barrière où la boîte aux lettres de la maison car elle risquerait d'être emportée, décollée -> il ne faut en aucun cas que la pancarte se retrouve en possession d'une personne autre qu'un parents-secours, par précaution. Lorsqu'une pancarte est enlevée, elle doit obligatoirement être rendue au service Parents-Secours ou détruite.
 - Labyrinthe Parents-Secours
 - Collage pancarte Parents-Secours
 - Conseils de prudence à Jeannot 1
 - Conseils de prudence à Jeannot 2
 - Conseils de sécurité Halloween
 - Composition d'une histoire Parents-Secours



Quelques conseils aux parents

Il est impossible aux parents d'assurer à leurs enfants une protection permanente, 24h/24. Il est de notre devoir à tous de veiller à la sécurité des plus petits. Seule une participation active de tous (enfants, parents, enseignants, ...) permettra d'assurer cet objectif.

Une animation Parent-Secours a eu lieu dans l'école de vos enfants afin qu'ils apprennent quelques trucs et astuces, et acquièrent un comportement d'autoprotection lorsqu'ils se retrouvent seuls face à une situation difficile (perdu, seul, blessé, ...).

Aussi, voici quelques conseils qui peuvent vous aider, vous aussi, à avoir de bonnes habitudes de sécurité.

1. Faites le tour de votre quartier avec votre enfant. Mettez-le en garde contre certains dangers (ruelles, terrains de jeux le soir, parcs, ...). Si c'est le cas, montrez-leur où se situent des maisons « Parents-Secours » (voir dépliant Parents-Secours).
2. Soyez au courant des allées et venues de votre enfant, du chemin qu'il emprunte pour se rendre à l'école, des endroits où il joue habituellement, des adresses de ses copains et copines, ... pour tout changement de « plan » il faut que votre enfant vous prévienne et demande votre permission.
Inciter votre enfant à exécuter ses trajets en groupe, avec d'autres enfants qu'il connaît.
3. Veillez à ce que le nom de votre enfant n'apparaisse pas visiblement sur ses vêtements ou ses effets scolaires. Être appelé nommément induit spontanément un sentiment de familiarité et agit comme un signal positif pour la sécurité. Dès lors, les enfants ont tendance à accorder leur confiance aux personnes qui connaissent leur prénom, et ce même s'il s'agit d'un inconnu.
4. Veillez à ce qu'il connaisse son nom de famille, son adresse, votre numéro de téléphone et celui des services d'urgence, le 112, dès que possible. Initiez-le à l'usage du téléphone afin qu'il puisse vous joindre ou contacter les secours.
5. Si votre enfant ne connaît pas votre numéro de téléphone, pensez à lui faire porter un bracelet sur lequel votre numéro est inscrit (le cas échéant, écrire votre numéro sur son bras, en dessous de sa manche) lorsque vous allez dans un endroit tel que foire, parc d'attraction, grand magasin ou autres manifestations.
6. Entendez-vous avec des membres de la famille, des amis ou des voisins de confiance ..., pour qu'en votre absence votre enfant puisse communiquer avec eux s'il a besoin d'aide.
7. Rappelez à votre enfant qu'il ne doit JAMAIS : suivre un inconnu, quelqu'un qu'il ne connaît pas (même si c'est une personne du quartier à qui on déjà adressé un peu la parole ou s'il a un trop mignon petit chat à lui présenter) ; monter dans sa voiture et rester à l'écart (même si c'est pour montrer le chemin de l'hôpital – en général, un adulte demande de l'aide à un autre adulte !) ; accepter de cadeaux (faire des cadeaux à un enfant qu'on ne connaît pas, c'est suspect).

8. Rappelez à votre enfant que si quelqu'un l'ennuie, lui fait peur, l'agresse, le blesse, ... il peut demander de l'aide : dans une maison Parents-Secours, dans un commerce, auprès d'une personne en uniforme (policier, steward de la ville, ...), à un papa ou une maman se promenant avec ses enfants. Il doit dire NON, crier à l'aide, courir et s'éloigner au plus vite, faire le plus de bruit possible, se défaire de l'individu suivant la situation.
9. Si l'on a inculqué à un enfant certaines règles, il est indispensable qu'elles soient respectées également par les adultes. Par exemple : si vous dites à votre enfant de vous attendre à la sortie de l'école, ne lui envoyez pas une autre personne sans prévenir la direction ou l'enseignant. Si cela est inévitable à un moment donné, fonctionnez **avec un mot de passe** que vous et l'enfant connaissez. La personne que vous avez choisie pour venir chercher l'enfant à votre place pourra lui donner ce mot de passe si vous l'y avez autorisé. L'enfant sera rassuré et pourra le suivre. De même, ne reprenez pas un enfant avec vous si ses parents ne sont pas avertis.
10. Ayez à l'œil tout adulte qui semblerait s'intéresser trop vivement à votre enfant (cadeaux, invitations répétées). Prenez garde aux offres de publicité ou aux promesses de succès que l'on fait à votre enfant. Accompagnez-le au rendez-vous (castings, offre de photos gratuites, ...).
11. Internet devient malheureusement une source de « dangers » pour les plus jeunes. Expliquez-leur qu'il ne faut pas accepter d'invitation de personnes (pour devenir ami, pour se rencontrer, ...) qu'ils ne connaissent pas. Le vague « ami » d'un « ami » est rarement une personne qu'on connaît. Nos enfants ne peuvent mettre des photos de leurs amis sur internet que si leurs parents sont au courant (surtout s'ils sont mineurs). Rappelez-leur qu'ils ne doivent pas donner trop de renseignements sur leur vie (école, sport, adresse postale ...). Enormément de sites expliquent aux parents comme aux enfants la bonne attitude à adopter pour l'utilisation d'internet (il suffit de taper « internet prévention enfants » pour obtenir de multiples conseils).
12. Encouragez votre enfant à dialoguer et faites-lui saisir toute l'importance de ne pas garder pour lui des choses qu'il aurait faites ou qu'on lui aurait faites qui lui font peur et le laissent mal à l'aise. Soyez le plus possible à son écoute, même si c'est en permanence une course contre la montre pour arriver à boucler « devoir-bain-souper ».
13. Ne stressez pas vos enfants avec une série de recommandations, d'injonctions répétées tous les jours, avec des conclusions du style : « tu vois ce qui est arrivé à ... ». Il est plus efficace de leur apprendre de bons conseils en suscitant la **confiance** plutôt que la peur, en utilisant un langage que les enfants peuvent comprendre en mettant l'accent sur leurs points forts et en augmentant leur estime personnelle.
14. **Devenez parent-secours et apprenez à vos enfants ce qu'est la solidarité (formulaire d'adhésion dans le dépliant Parents-Secours).**



PARENTS-SECOURS
rue Surlet 34 à 4020 Liège - 04/341.10.99

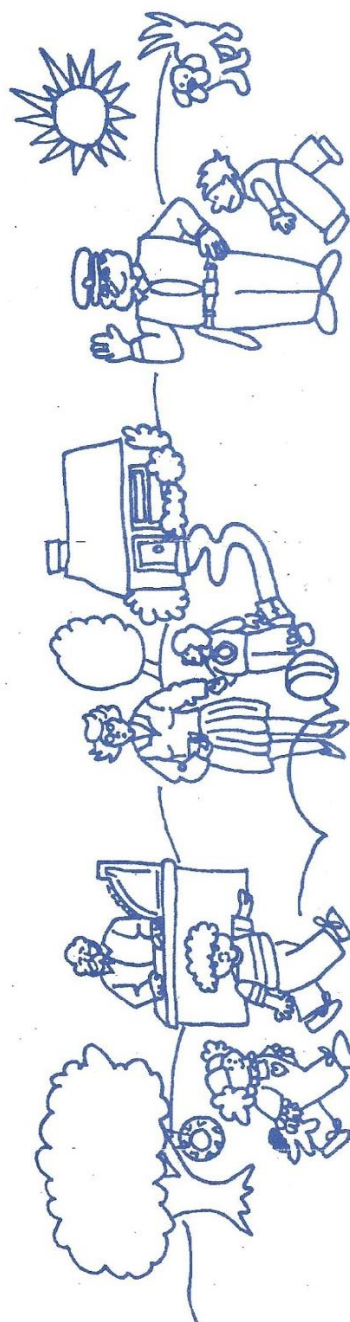
Chanson Parents-Secours

Quand c'est compliqué
Quand ça s'complique
Pas d'panique Pas d'panique
J'sais quel fai-re

Je l'sais
Tu l'sais
J'cherche quelqu'un qui peut m'aider
et ça fait clic!

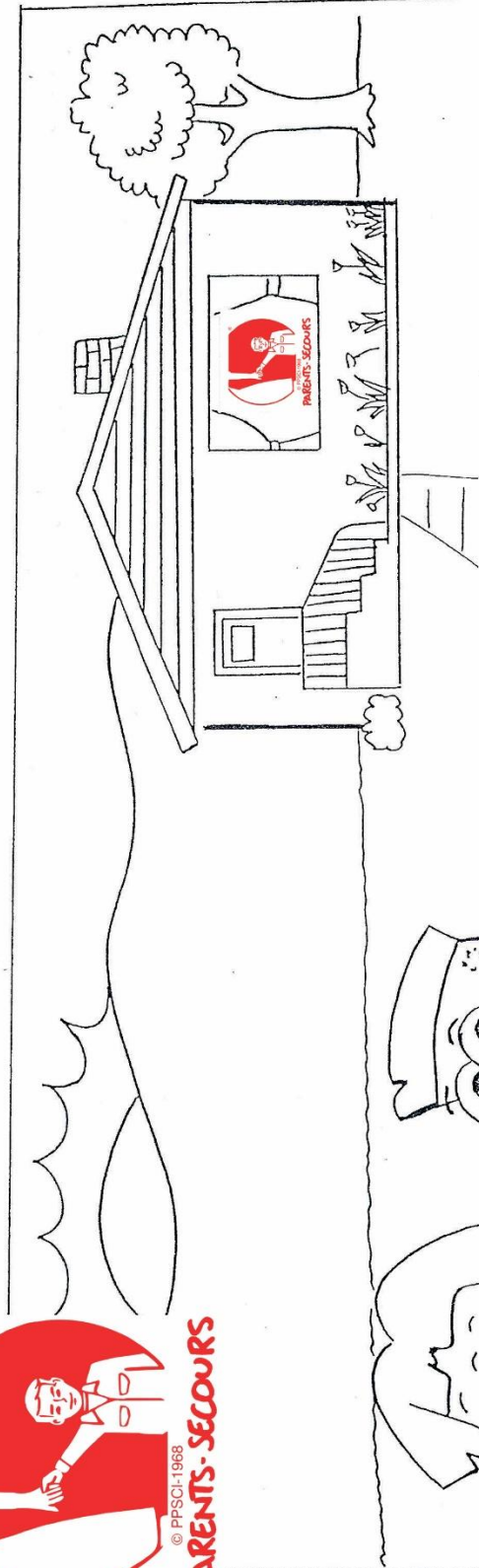
J'connais des gens dans mon quartier
J'connais des places où
J'peux aller

Y a toujours autour
de grands amis
pour venir au secours d'un plus petit



© PPSCJ-1968

PARENTS-SECOURS



Les 1..2..3.. du chemin de l'école.

Utilise t___j___rs le même chemin pour te rendre à l'école.

Rends-toi directement à l'___c___l___.

Marche toujours ___v___c un ami.

Dis toujours à tes p___r___nts où tu vas.

P___r___nts-S___c___rs est là pour t'aider.

Ne fais j___m___s de l'auto-stop.

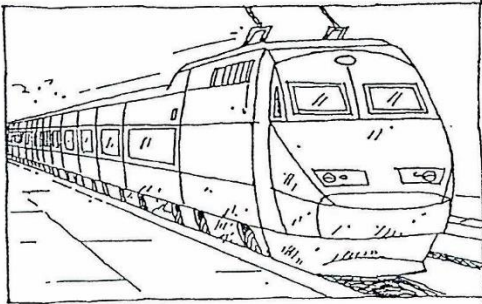
Marche, ne c___rs pas en traversant une rue.

Ne joue pas pr___s des autos stationnées.

Où peut-on afficher la pancarte-fenêtre Parents-Secours ?

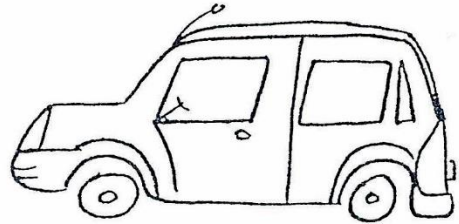
(Entoure les bonnes réponses et colorie le bon dessin)

A la fenêtre du train ?



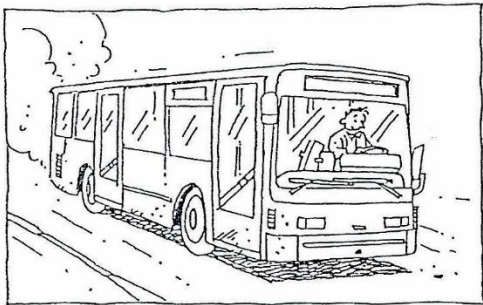
OUI - NON

A la vitre de la voiture ?



OUI - NON

A la vitre de l'autobus ?



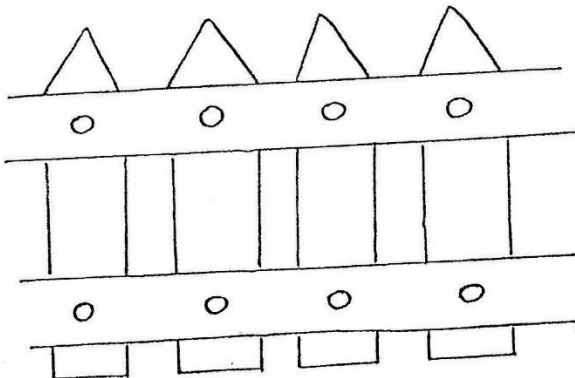
OUI - NON

A la fenêtre d'une maison ?



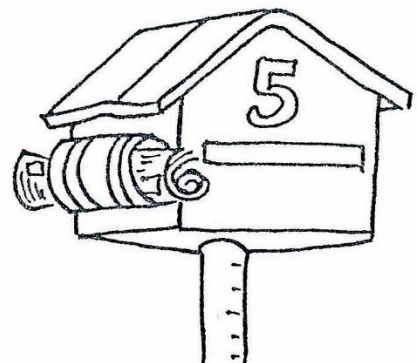
OUI - NON

A la barrière du jardin

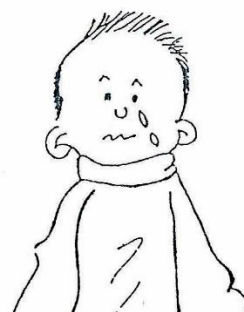
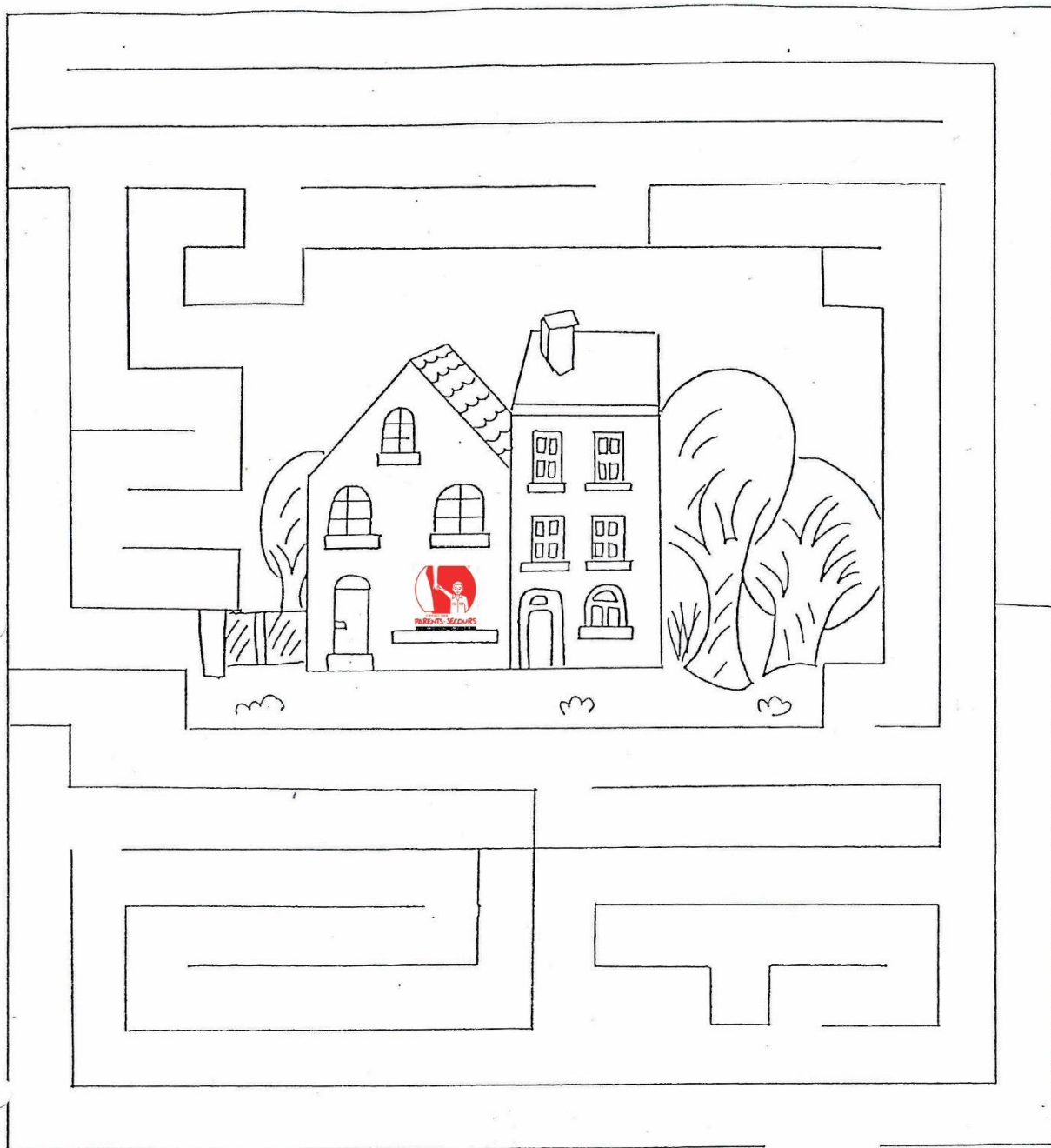


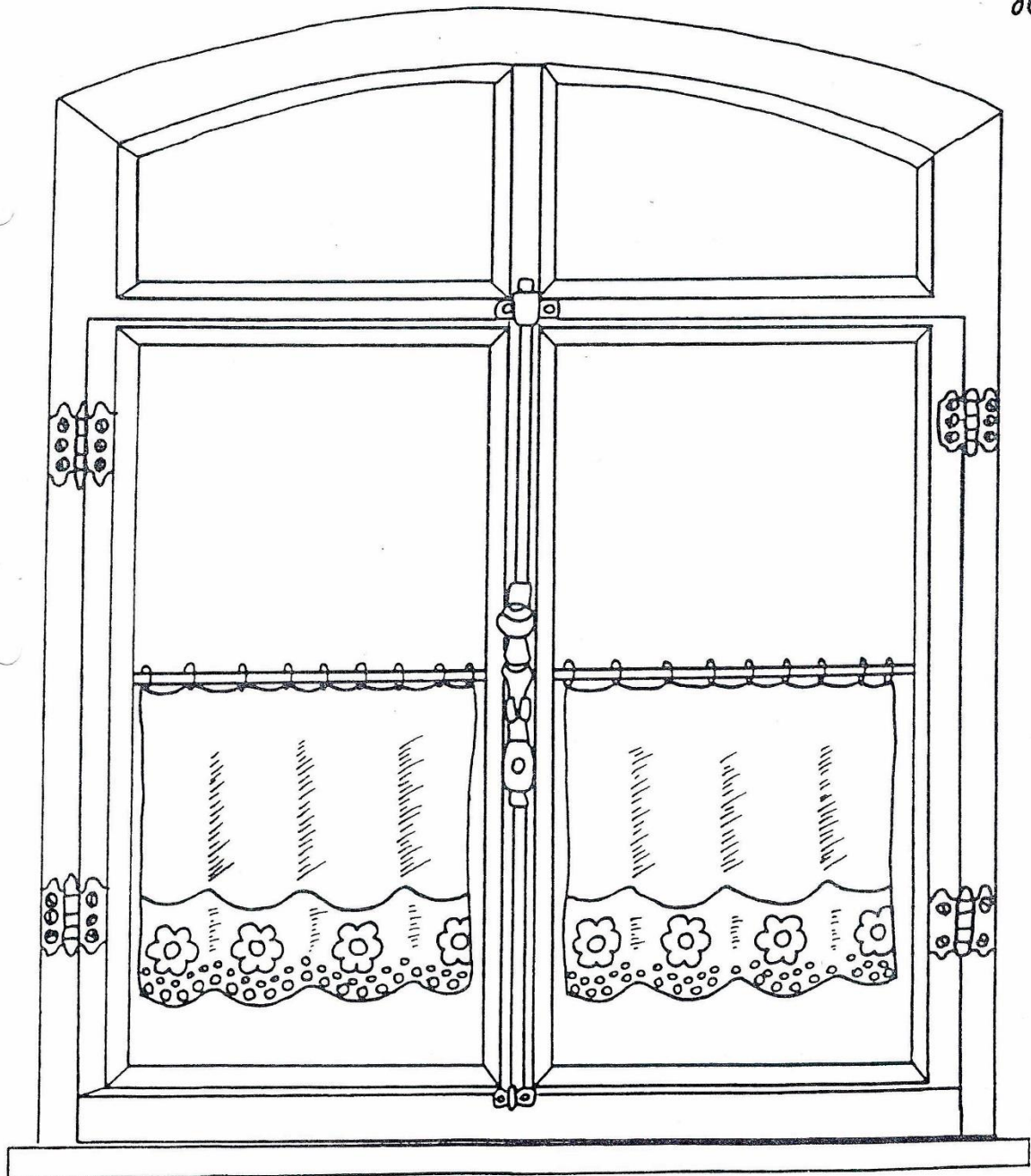
OUI - NON

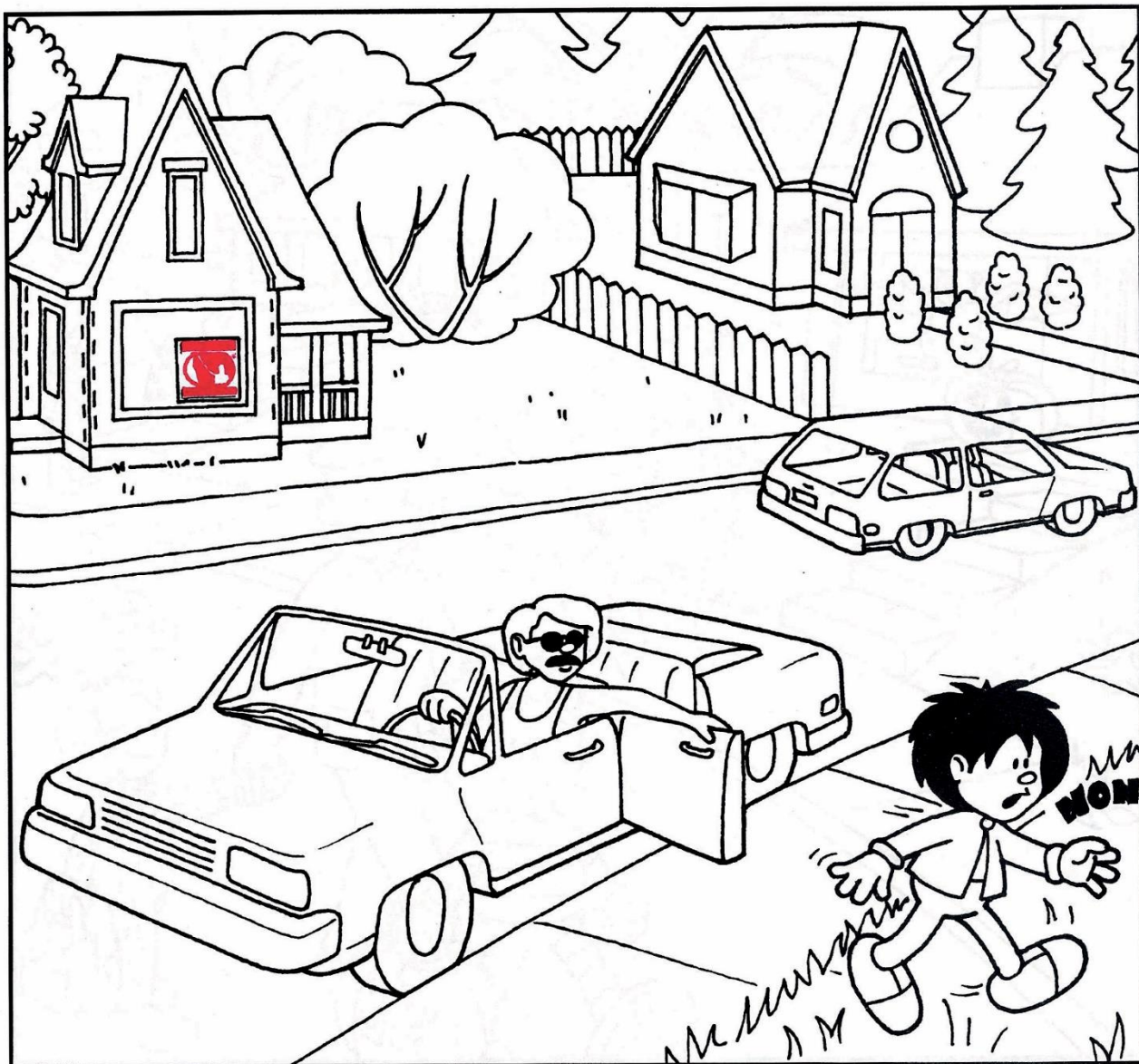
Sur la boîte à lettres ?



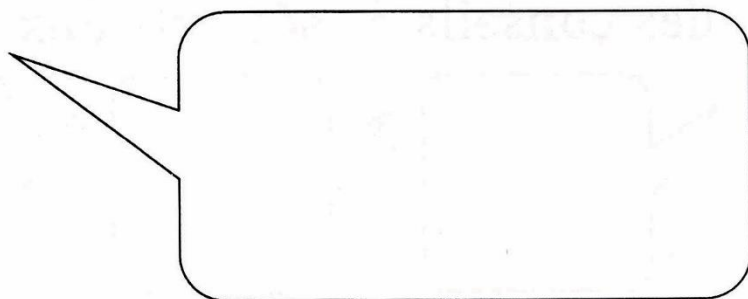
OUI - NON

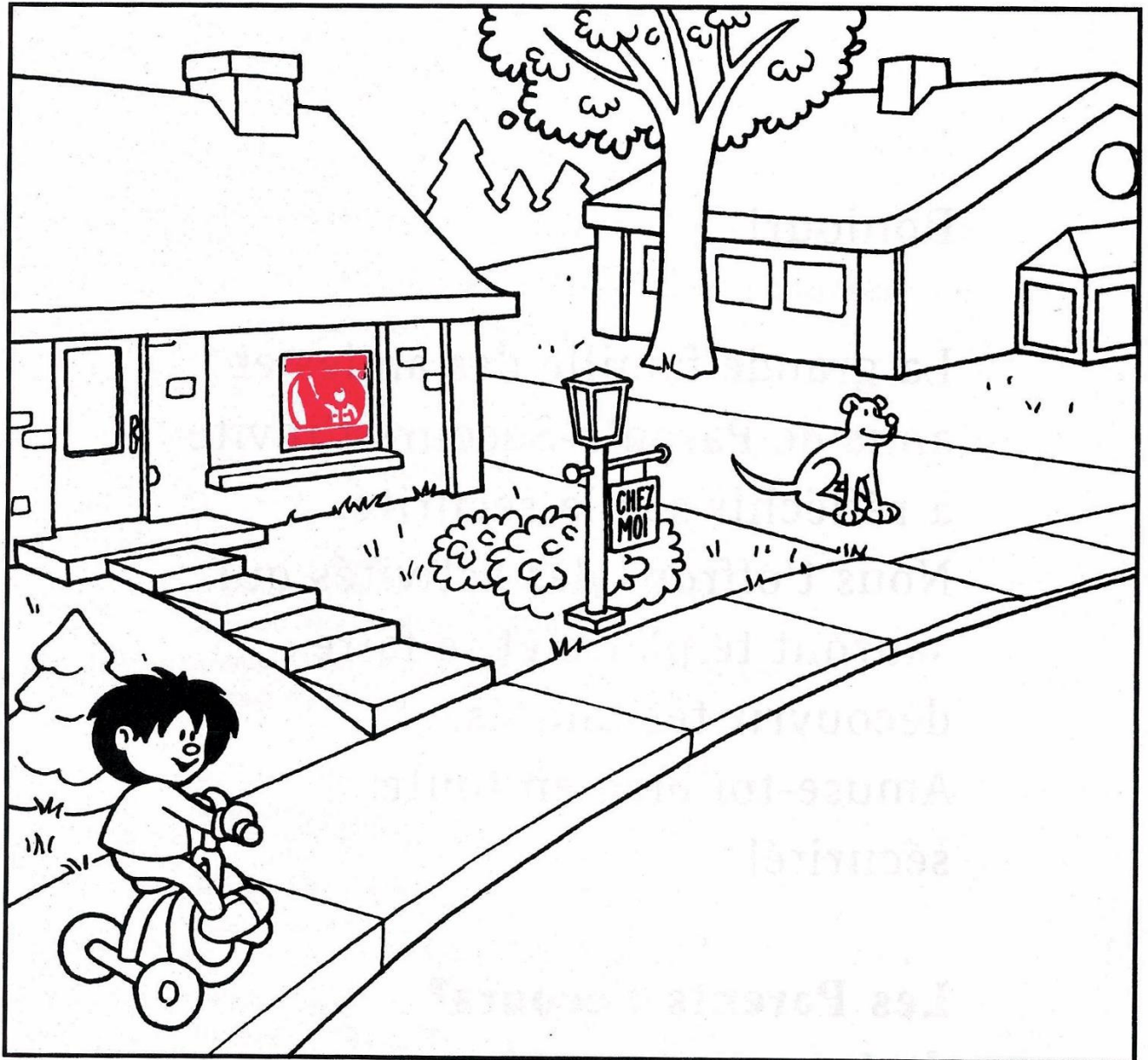






Donne un conseil à notre ami Jeannot.



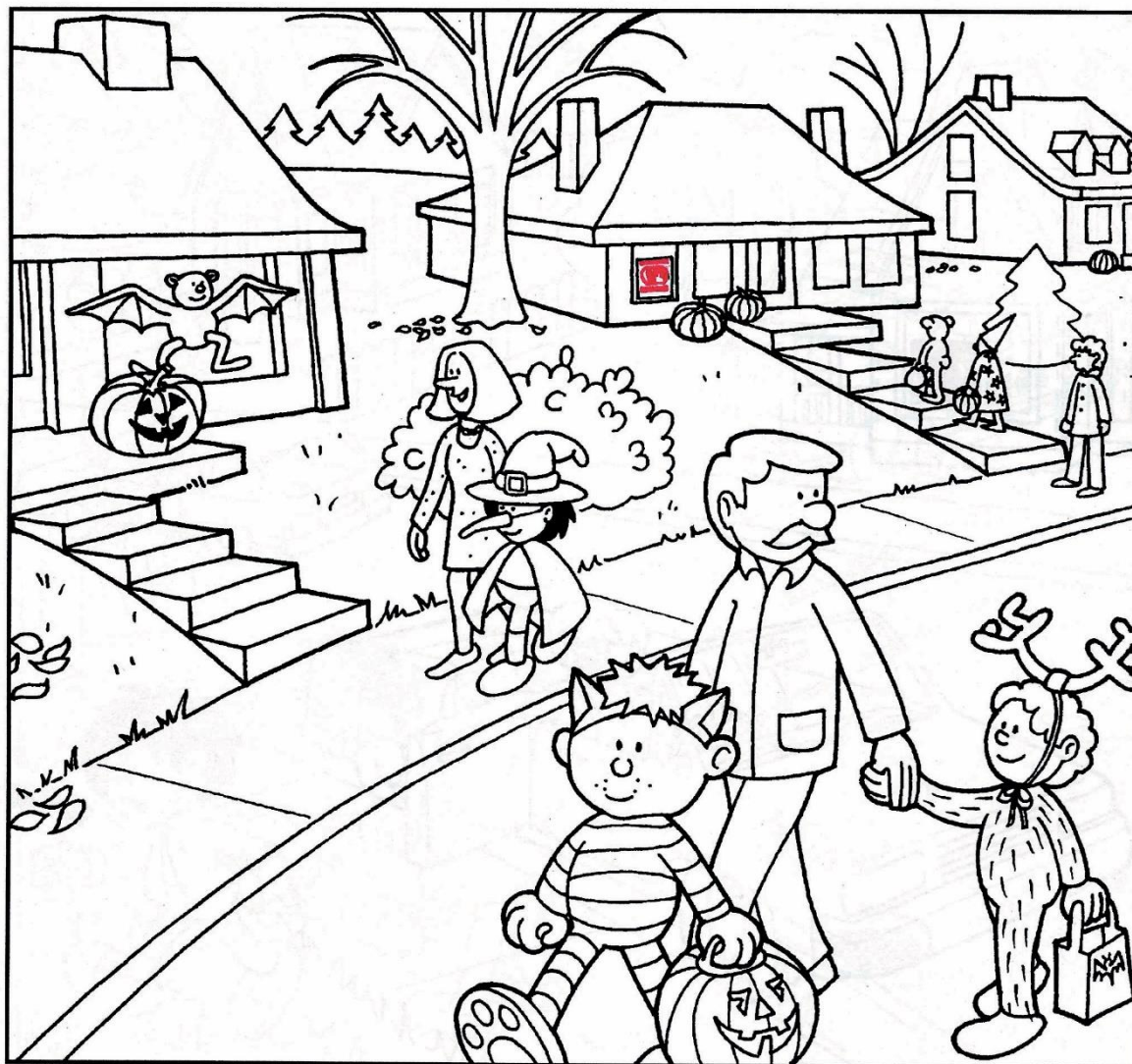


Tu te souviens de ton ami Jeannot?
Veux-tu lui donner des conseils de prudence?

1

2

3



Le soir de l'Halloween approche. Veux-tu donner des conseils de sécurité aux amis de la classe?

1

2

3

4



Veux-tu composer une belle histoire avec moi?

Titre: _____

1 - Un jour...

2 - Alors...

3 - Finalement...

4 - Depuis ce jour...

POUR ALLER PLUS LOIN

- 1) Sécurité sur internet
<https://childfocus.be/fr-be/S%C3%A9curit%C3%A9-en-ligne/Parents>
<https://www.yapaka.be/thematique/internet>
<https://www.yapaka.be/actualite/internet-et-protection-de-lenfance-recommandations-a-lattention-du-parlement-de-la>
- 2) Harcèlement
<https://www.rtf.be/article/le-harcèlement-scolaire-quelles-solutions-9553735>
<https://www.airdefamilles.be/ecole-harcèlement-one-adf544/#>
<https://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/6780/OPENADO%20brochure%20harcèlement%20-%20finalis%C3%A9e.pdf>
Spectacle sur le harcèlement scolaire – 5^{ème} primaire -> 3^{ème} secondaire
<https://www.thomasdelvaux.be/cetait-pour-rire/>
- 3) Racket
https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/developper_esprit_critique/38fiche_pedagogique_max_est_rackette.pdf
- 4) Apprendre à dire Non
<https://www.astrapi.com/planete-astrapi/livres-astrapi/livres-dire-non>
- 5) Comment parler aux enfants de la violence du monde. Propos de la psychologue Françoise Guérin et du neuropsychiatre Boris Cyrulnik – supplément pour les parents du magazine Pomme d'Api de novembre 2022 <https://www.pommedapi.com/parents/cahier-parents/comment-parler-aux-enfants-de-la-violence-du-monde>
- 6) Article « Protégez vos enfants des inconnus Par Maïder Dechamps Vendredi 19 juin 2015, Moustique magazine, Interview d'Evelyn Josse. <https://www.moustique.be/actu/2015/06/19/protéger-vos-enfants-des-inconnus-132917>
- 7) Livre « Dangers ! » de 5 à 10 ans - de A. Delrieu, S. de Menthon et H. Fellner avec la participation d docteur W. Lowenstein : Découvrir les réponses à mille questions sur les dangers ainsi que des jeux et des conseils. En fin d'ouvrage, 2 pages de conseils aux parents. Comment sait-on ce qui est dangereux ? Qu'est-ce que le racket, un sport ? Que dois-je faire si je suis suivi dans la rue ? Est-ce vrai que les jeux vidéo rendent idiot ?

8) « Lili a été suivie » dès 5 ans - de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch. Ed. Calligram : Lili est suivie dans la rue par quelqu'un qui lui demande de l'accompagner. Comme elle sent le danger, elle dit non et arrive à trouver de l'aide. Une histoire pour apprendre à se protéger des gens qui ne respectent pas les enfants, pour ne plus avoir peur et pouvoir en parler avec humour et vérité.

9) Sécurité routière

Outils pédagogiques : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/enseigner-lemsr/outils-pedagogiques/brochures-et-depliants.html>